

Chapitre 3

Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique australe

Ce chapitre étudie les liens entre croissance, emploi et inégalités dans la région de l'Afrique australe (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe). Il s'intéresse aux moteurs de la croissance et à la nécessité de diversifier les économies. Il met également en lumière les défis expliquant les corrélations observées dans la région entre pénurie d'emplois de qualité et inégalités, tout en soulignant l'hétérogénéité des situations nationales et en identifiant les problématiques communes.

Le chapitre s'ouvre par le profil économique de la région. Les trois sections suivantes s'attachent à l'évolution de la croissance, de l'emploi, de la pauvreté et des inégalités de revenu. Le chapitre propose ensuite une discussion sur les liens entre inégalités, emploi et croissance économique puis se conclut par une série de recommandations.

EFFET BRIEF EN

L'Afrique australe bénéficie d'une **croissance économique** régulière depuis 2000 mais la perpétuation de cette dynamique dans le temps reste problématique. Entre 2000 et 2008, le produit intérieur brut (PIB) a progressé au rythme annuel de 5.2 %, avant de ralentir à 2.6 % entre 2009 et 2016. La volatilité des cours des matières premières et les investissements dans le secteur extractif ont largement pesé sur ces performances.

La valeur ajoutée manufacturière est retombée à 12.6 % du PIB en 2015, contre 18.2 % en 2000. Un certain nombre de pays sont lourdement tributaires du secteur minier, naturellement volatile et faiblement créateur d'emplois. Dans d'autres, c'est l'agriculture de subsistance qui domine encore. Les investissements directs étrangers (IDE) en faveur de la région s'orientent de plus en plus vers le secteur manufacturier et des services pour profiter de l'essor des marchés nationaux. Toute la difficulté consiste à faciliter l'établissement de liens solides et le transfert de connaissances entre investisseurs, entreprises leaders et fournisseurs locaux, afin d'aider ces derniers à étoffer leurs capacités et créer des emplois sur place.

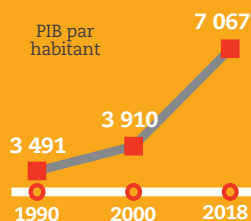
L'emploi reste un défi de taille en Afrique australe : entre 2015 et 2030, 1.1 million de personnes devraient rejoindre chaque année le marché du travail. La création d'emplois limitée, l'inadéquation des compétences, ainsi que les obstacles à la création et au développement des entreprises expliquent des taux de chômage entre 15 et 35 % dans les pays membres de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU). Ailleurs, la main-d'œuvre est majoritairement sous-employée et composée de travailleurs pauvres essentiellement dans le secteur agricole et les services à faible valeur ajoutée.

L'Afrique australe se caractérise par un niveau élevé d'**inégalités** de revenu : elle abrite six des dix pays les plus inégaux du monde. Bien que l'Afrique australe obtienne des résultats relativement meilleurs que les autres régions africaines, les inégalités hommes-femmes constituent toujours une entrave importante au développement de la région. Le taux de chômage des femmes est en général supérieur à celui des hommes, même parmi les jeunes, et les écarts de participation à la population active entre les deux sexes restent profonds. Les dépenses sociales et un taux de croissance honorable ont contribué à faire reculer l'extrême pauvreté dans la plupart des pays de la région, qui compte cependant toujours 35.6 % d'individus extrêmement pauvres. Dans leur majorité, les ruraux n'ont toujours pas accès aux services essentiels, comme l'électricité, l'eau et l'assainissement – une situation à l'origine d'un important décalage d'opportunités avec les urbains.

Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique australe

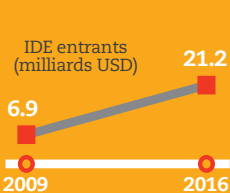
Croissance

Le PIB par personne a doublé entre 1990 et 2018



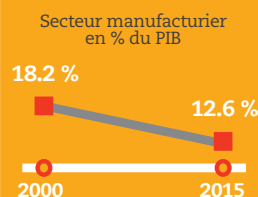
Investissement

Les IDE se dirigent vers le secteur manufacturier et les services pour les marchés intérieurs



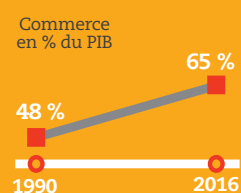
Secteur manufacturier

La région fait face à une désindustrialisation précoce



Commerce

La région est la plus ouverte de l'Afrique au commerce



Emploi

Les taux de chômage structurel dans les pays de la SACU



atteignent **15-35 %**

à cause du manque d'emplois, de l'inadéquation des compétences et de faibles taux d'entrepreneuriat

Les taux de chômage des femmes sont *supérieurs* à ceux des hommes



La création d'emplois reste un grand défi pour l'Afrique australe



16.5 millions de personnes

entreront sur le marché du travail entre 2015 et 2030

Inégalité

Des dix pays les plus inégaux du monde en 2012



6 étaient en Afrique australe

Pauvreté

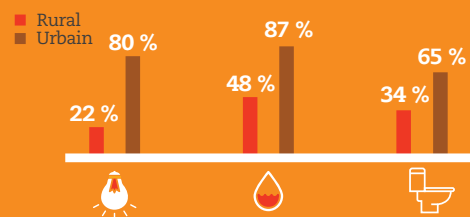
La pauvreté extrême a diminué de 43.8 % en 1990



à **35.6 %** en 2013

Accès aux services essentiels

Des décalages importants existent entre zones urbaines et rurales en termes d'accès à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement



Profil régional de l’Afrique australe

Tableau 3.1. Indicateurs de base pour l’Afrique australe, 2017

Population (milliers)	176 842
Superficie (milliers de km ²)	5 908
Densité de population (habitants/km ²)	30
PIB en PPA (milliards USD)	1 201
PIB par habitant en PPA (USD)	6 939

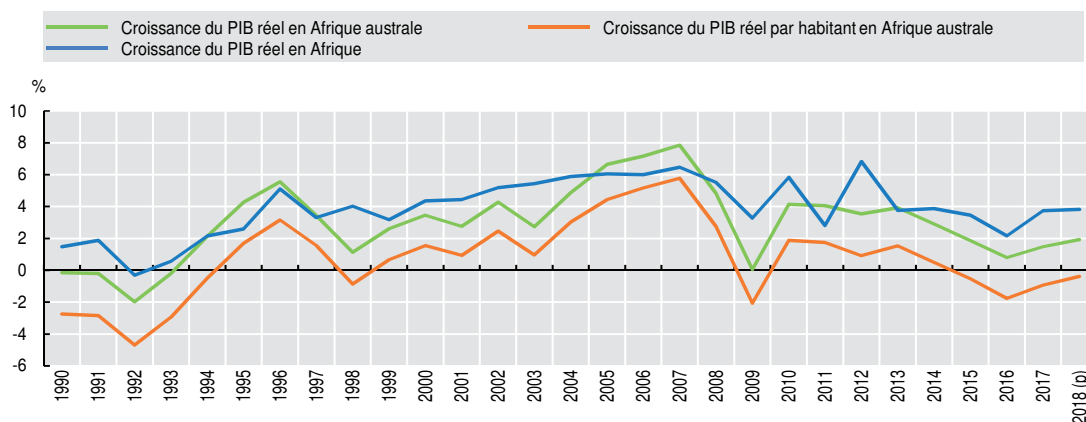
Source : Calculs des auteurs d’après UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données) ; Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données) ; et FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

Tableau 3.2. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique australe (milliards USD courants), 2009-16

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Apports extérieurs	Privés	Flux entrants d’IDE	6.9	4.8	5.3	7.2	20.7	23.7	14.0	21.2
		Investissements de portefeuille	12.7	14.8	16.3	23.1	14.4	15.0	13.0	10.1
		Transferts des migrants	1.7	2.0	2.1	2.0	1.8	1.7	1.5	1.3
	Publics	Aide publique au développement (nette, tous donateurs)	6.9	6.6	7.0	7.2	7.8	6.6	6.6	6.3
Total des apports extérieurs		28.2	28.3	30.7	39.4	44.7	47.0	35.1	38.9	
Recettes fiscales intérieures		106.2	135.5	164.1	164.1	156.2	149.0	123.2	107.1	

Source : FMI (2018), *World Economic Outlook Database* ; OCDE (2018a), *International Development Statistics* (base de données) ; et Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

Graphique 3.1. Dynamiques de croissance en Afrique australe et en Afrique, 1990-2018

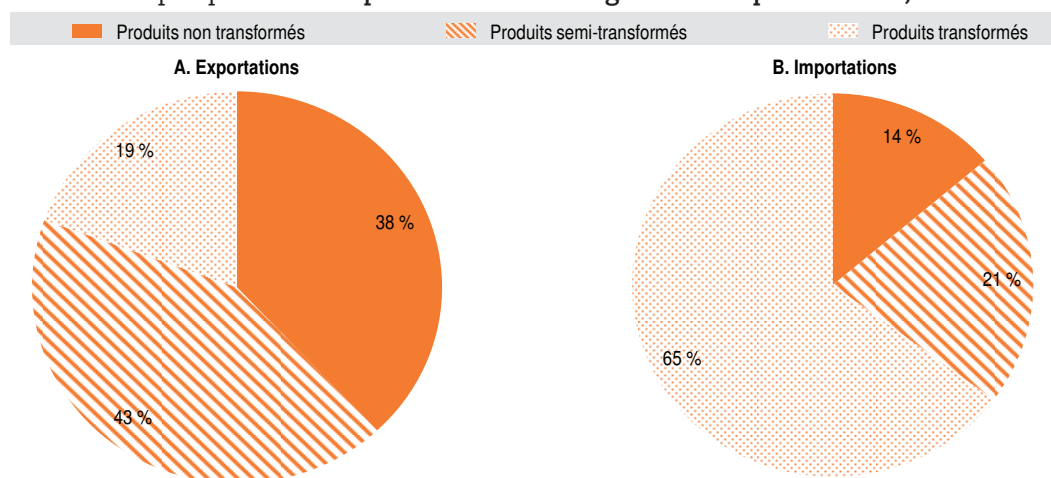


Note : (p) = prévisions.

Source : Calculs des auteurs d’après FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784843>

Graphique 3.2. Composition des échanges en Afrique australe, 2016



Source : Calculs des auteurs d’après Division de statistique de l’ONU (2017), UNCOMTRADE (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784862>

Conformément au traité d'Abuja de 1991 de l'Union Africaine, l'Afrique australe regroupe dix pays : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Selon les estimations, la région comptait 177 millions d'habitants en 2017, soit environ 14 % de la population totale du continent. Avec sa superficie terrestre de plus de 5.9 millions de kilomètres carrés (km²), l'Afrique australe affiche une densité de 30 habitants/km², soit moins que la moyenne africaine, qui s'établit à 43.

Le PIB de la région en parité de pouvoir d'achat (PPA) est ressorti à 1 201 milliards de dollars (USD) en 2017, avec un PIB par habitant de 6 939 USD. L'Afrique du Sud, qui assure 64 % du PIB régional, joue un rôle central, non seulement comme source d'investissements pour le reste de la région mais également comme débouché commercial pour les autres pays d'Afrique australe, surtout les membres de la SACU. Ses performances économiques ont un profond impact sur la région tout entière. Sur la période 1990-2017, le PIB régional en volume a progressé au rythme moyen de 3.0 % par an, contre 4.2% pour l'Afrique. Sur la même période, la croissance démographique de l'Afrique australe a atteint en moyenne 2.2 %, ce qui explique l'augmentation moyenne du PIB par habitant de 0.7 % par an sur cette période.

Depuis 20 ans, l'Afrique australe connaît des taux de croissance honorables, mais la région reste l'une des plus inégalitaires du monde. En 2016, six des dix pays où les inégalités de revenu sont les plus marquées étaient des pays d'Afrique australe (CEA, 2017). Même si certains enregistrent un recul de ces inégalités depuis 1990, celles-ci restent extrêmement prononcées dans la majorité des cas.

Le niveau élevé du chômage constitue l'autre enjeu majeur pour la région : dans la moitié des pays, il est en hausse.

Ces dernières années, les communautés économiques régionales ont joué un rôle décisif pour favoriser la coopération entre pays membres. Les dix pays de la région Afrique australe sont membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tandis que seuls l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland font partie de la SACU. Le Malawi, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe font également partie du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). De même, l'Angola appartient à la fois à la SADC et à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Le commerce entre membres de la SADC est en retard par rapport aux flux commerciaux interrégionaux observés ailleurs dans le monde. Une intégration régionale plus poussée pourrait aider l'Afrique australe à poursuivre ses efforts d'industrialisation tels que prévus dans la Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation 2015-63 de la SADC.

La plupart des pays d'Afrique australe ont pris une part active aux négociations relatives à la Zone de libre-échange continentale (ZLEC). Une fois pleinement opérationnelle, la ZLEC encouragera des relations commerciales accrues entre les pays signataires.

La diversification des économies de l'Afrique australe et l'établissement de liens avec les marchés mondiaux sont indispensables pour soutenir une croissance à long terme

L'Afrique australe a connu une croissance honorable mais insuffisante et se heurte à d'importants obstacles

Après un passage à vide au début des années 1990, les économies de l'Afrique australe ont su rebondir. Sur la période 1990-94, la croissance en Afrique australe a reculé de -0.1 % par an, plombée par de mauvaises conditions météorologiques et la guerre civile en Angola. Ces conditions ont pesé négativement sur la production non pétrolière, le secteur pétrolier continuant de progresser puisque l'activité se situait au large des côtes, dans des zones épargnées par le conflit. Depuis le milieu des années 1990, l'Afrique australe connaît une croissance économique régulière. Entre 2000 et 2008, elle a affiché un solide taux de croissance de 5.2 % par an – avec un niveau record de 7.8 % en 2007. Tout au long de cette période, la bonne tenue des cours des matières premières a dopé la croissance dans les pays riches en ressources comme l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana et la Zambie. Une saine gestion macroéconomique et une recrudescence des investissements ont également soutenu cette dynamique.

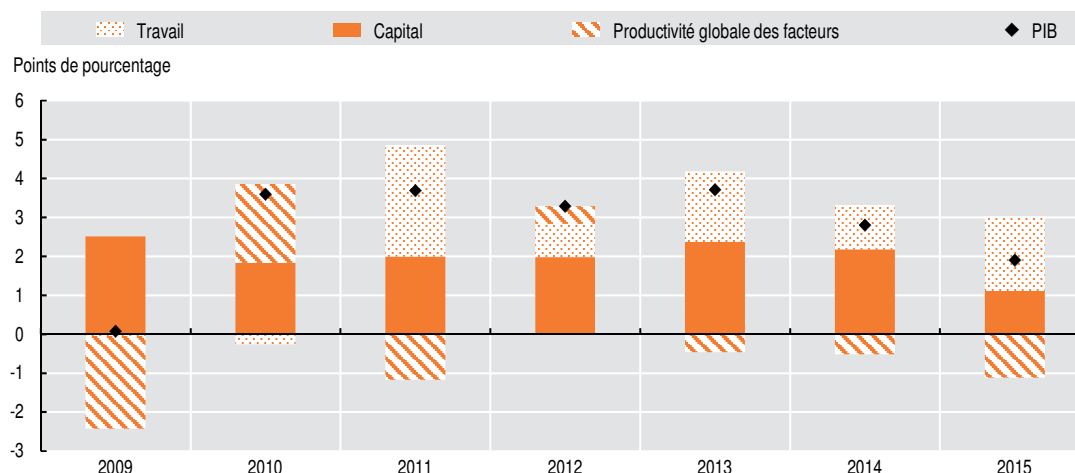
Depuis quelques années cependant, la croissance ralentit. Entre 2009 et 2016, les performances économiques de l'Afrique australe sont retombées à 3.6 % par an en moyenne. De toutes les régions d'Afrique, l'Afrique australe a été la plus touchée par la récession mondiale. Ce ralentissement s'explique également par un déficit d'approvisionnement en électricité et une baisse de la production agricole provoquée par la sécheresse. La croissance devrait avoir encore ralenti en 2017 et 2018, à 1.6 %, plombée par les incertitudes politiques et un certain manque de confiance des entreprises. À partir de 2019, elle devrait se redresser avec la hausse attendue de la demande de produits de base, l'amélioration de l'approvisionnement électrique dans la plupart des pays et le regain de confiance des investisseurs.

Côté offre, l'expansion du capital a été le principal moteur de la croissance. Le graphique 3.3 décompose la croissance économique selon les principaux facteurs de production – capital, travail et productivité globale des facteurs – entre 2009 et 2015. La contribution du capital à la croissance est régulière et atteint en moyenne 2 points de pourcentage par an sur la période. Celle du travail est plus faible, avec un taux de croissance moyen de 1.2 point de pourcentage par an. Pendant la quasi-totalité de la période, la productivité globale des facteurs est négative, ressortant en moyenne à -0.16 point de pourcentage. Elle est restée globalement faible entre 2011 et 2015.

Côté demande, la consommation privée et publique a largement sous-tendu les performances économiques positives de l'Afrique australe. La décomposition de la croissance économique en fonction des dépenses révèle que la consommation privée a progressé de 2.3 % du PIB par an entre 2009 et 2016 (graphique 3.4). Sur la période, elle a représenté 87.9 % de la croissance du PIB.

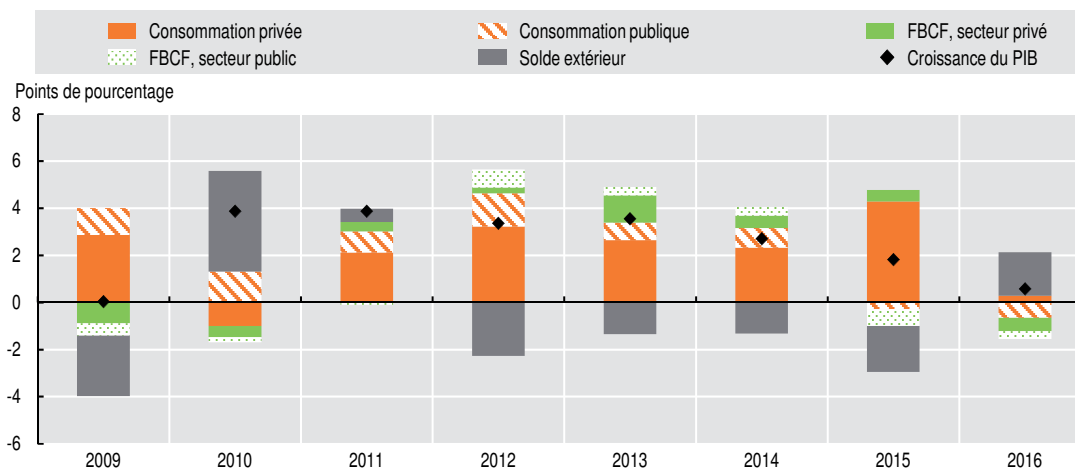
L'autre moteur important de croissance est à rechercher dans la consommation publique : celle-ci a progressé de 0.8 % du PIB par an et représenté 30 % de la croissance du PIB. À l'inverse, les exportations nettes ont été négatives et le solde extérieur a contribué de -0.5 point de pourcentage à la croissance du PIB par an.

Graphique 3.3. Contribution à la croissance du PIB en Afrique australe, par facteurs de production, 2009-15



Source : Calculs des auteurs d'après Conference Board (2017), Total Economy Database.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784881>

Graphique 3.4. Décomposition de la croissance par type de dépenses en Afrique australe, 2009-16



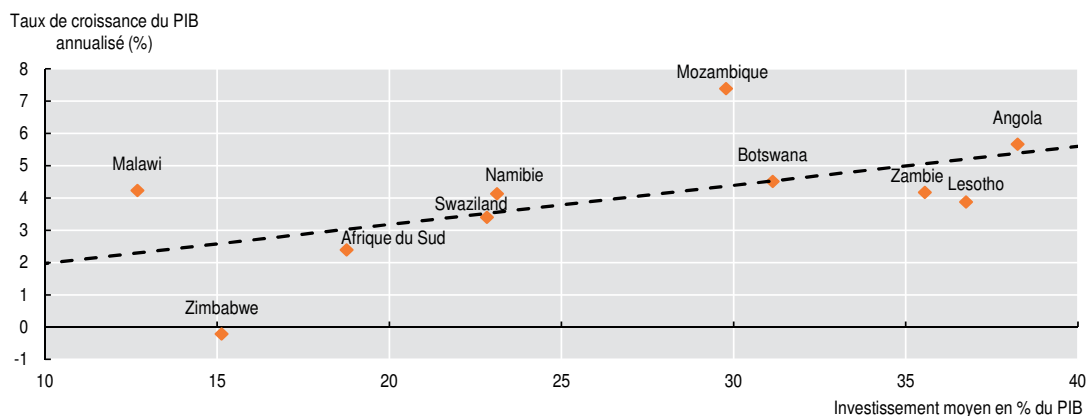
Note : Faut de données suffisantes, le graphique ne couvre que huit pays (Afrique du Sud, Angola, Lesotho, Malawi, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe). FBCF indique la formation brute de capital fixe.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), World Development Indicators (base de données) ; et FMI (2018), World Economic Outlook Database.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784900>

La faiblesse d'un niveau d'investissement est préoccupante pour la croissance à long terme, dans la mesure où l'accumulation du capital stimule la croissance économique (Solow, 1956 ; Romer, 1986 ; Levine et Renelt, 1992). Entre 1990 et 2016, la hausse de l'investissement est restée marginale. La progression moyenne de l'investissement total est passée de 21.5 % du PIB par an entre 1990 et 1995 à 23.3 % du PIB sur la période 2010-2016. En 2010-2016, si le niveau total d'investissement était supérieur à celui de l'Afrique de l'Ouest, il était nettement inférieur à ceux observés en Afrique centrale, en Afrique de l'Est et en Afrique du Nord. Au sein de l'Afrique australe, les pays affichant la croissance la plus alerte sont aussi ceux qui ont les taux d'investissement les plus soutenus sur la période 1990-2016 (graphique 3.5).

Graphique 3.5. Croissance économique annuelle et investissement dans les pays d'Afrique australe, 1990-2016



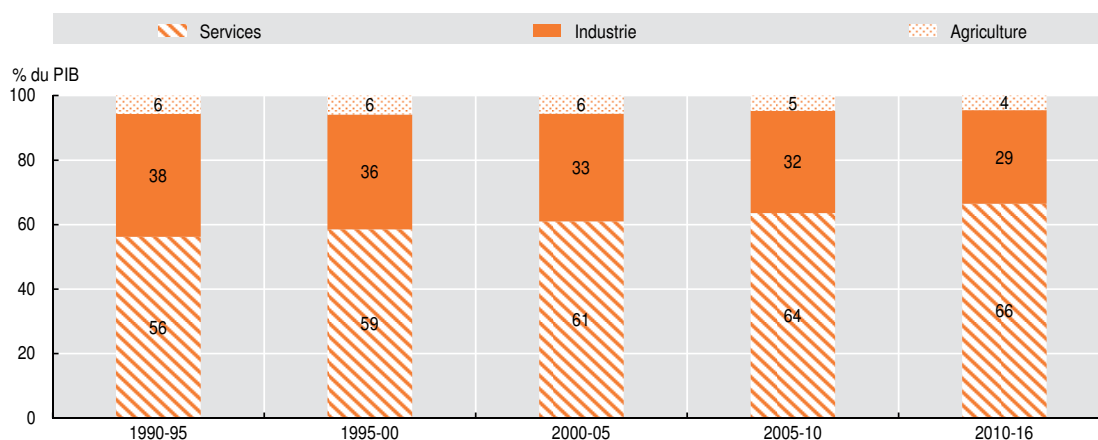
Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données) ; et FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784919>

L'Afrique australe connaît une désindustrialisation précoce

Avec le temps, la part des services dans le PIB de l'Afrique australe a augmenté, contrairement à l'industrie, en repli (graphique 3.6). La part des services dans le PIB est passée de 59 % pendant la première moitié des années 1990 à 68 % entre 2010 et 2016. Parallèlement, la part du secteur industriel a fondu, de 38 à 29 % du PIB. Celle de l'agriculture est restée relativement restreinte, autour de 5 %. Il existe cependant une forte hétérogénéité entre les pays. Ainsi, l'agriculture représente plus d'un quart du PIB au Malawi et au Mozambique alors que les services ressortent à plus de 60 % dans les pays de la SACU. En Angola et en Zambie, les rentes tirées des ressources naturelles ont représenté plus de 10 % du PIB entre 2005 et 2015.

Graphique 3.6. Valeur ajoutée moyenne des secteurs en Afrique australe, en pourcentage du PIB



Note : Moyennes non pondérées pour obtenir des chiffres régionaux. Le total ne sera donc pas forcément égal à 100 %.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784938>

La région semble être engagée dans une « désindustrialisation précoce », qui voit les pays commencer à se désindustrialiser à un niveau de revenu moindre que par le passé (Rodrik, 2016). Même en Afrique du Sud, qui possède le secteur industriel le plus

développé de la région, la valeur ajoutée manufacturière est retombée à 13 % du PIB. Le secteur manufacturier peut jouer un rôle décisif pour fournir des emplois productifs à des travailleurs relativement peu qualifiés. Il permet également une hausse rapide de la productivité dans le but de rattraper les concurrents internationaux. L'essor des classes moyennes dans la région, qui viennent gonfler les rangs des consommateurs urbains, offre aussi de nouveaux débouchés aux producteurs locaux qui peuvent écouler leurs produits sur les marchés intérieurs.

Mais les défis de l'industrialisation demeurent : pénurie de compétences adaptées, déficit énergétique, manque de financements, mauvaises coordination et application des politiques industrielles régionales et médiocrité des infrastructures (CEA, 2015). L'Afrique australe doit s'attaquer à ces entraves pour permettre à son secteur industriel de progresser.

L'érosion de la part du secteur manufacturier est à l'origine de la Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation 2015-63 de la SADC. Adopté en 2015, ce plan fixe des objectifs clairs et ambitieux pour sortir d'une trajectoire de croissance tributaire des produits de base et s'orienter vers des économies industrialisées, à valeur ajoutée et reposant sur le savoir. Pour cela, il s'appuie sur quelques politiques industrielles ciblées qui facilitent les investissements dans les secteurs stratégiques de l'économie.

L'Afrique australe doit développer ses liens commerciaux et d'investissement avec le reste du monde

En Afrique, les pays d'Afrique australe sont parmi les plus ouverts à l'économie mondiale. Avec les programmes d'ajustement structurel mis en place par la plupart des gouvernements et la volonté de parvenir à une intégration économique régionale, l'ouverture commerciale a fortement progressé depuis 1990. Au total, les échanges sont passés de 48 % du PIB en 1990 à 66.6 % en 2009-16, deuxième performance du continent, derrière l'Afrique centrale. Grâce à des conditions macroéconomiques relativement stables et des marchés financiers bien développés, la région est très attractive pour les investissements directs étrangers (IDE) et les flux de portefeuille (tableau 3.2).

L'Afrique australe doit impérativement diversifier son panier d'exportations. Le fait que les produits non transformés ne représentent que 38 % des exportations en 2016 est positif (graphique 3.2, panel A) – une part nettement plus faible que celles des autres régions d'Afrique (de 46 à 84 % des exportations). L'Afrique du Sud exporte la plupart des produits les plus sophistiqués : elle assure 71 % des exportations régionales de produits semi-transformés, pour l'essentiel la production de métaux de base (comme l'or et le platine) et les diamants non sertis. Le pays représente également 90 % des exportations de produits transformés, comme les véhicules automobiles, les machines et équipements et le vin. Le Lesotho a pour sa part profité des conditions préférentielles découlant de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) pour développer une filière d'exportation de produits textiles vers les États-Unis.

Mais plusieurs pays d'Afrique australe sont fortement dépendants des exportations d'un seul produit. En 2014 par exemple, le pétrole représentait 96 % des exportations de l'Angola, le cuivre 60 % de celles de la Zambie et les diamants non transformés 73 % de celles du Botswana.

À ce jour, les IDE destinés à la région se concentrent surtout dans les pays riches en ressources mais ils ont décliné, notamment à cause de l'effondrement des cours des matières premières. L'Angola, le Mozambique et la Zambie sont les premiers bénéficiaires des IDE, qui se dirigent vers le secteur des mines et de l'extraction. En 2016, l'Angola a capté les deux tiers des IDE destinés à l'Afrique australe et le pays reste l'un des plus gros bénéficiaires d'IDE de tous les pays moins avancés (PMA).

La chute des cours internationaux des produits de base depuis quelques années et les incertitudes entourant la politique fiscale de certains pays pour les produits miniers ont induit une baisse des apports d'IDE à la région. En 2016, sous l'effet de la chute des cours du diamant, les flux d'IDE au Botswana sont ressortis à 10 millions USD, leur plus faible niveau depuis 2012. De même en Zambie, ces flux ont atteint moins de 500 millions USD en 2016, une première depuis 2011.

Johannesburg s'est imposée comme la ville stratégiquement la mieux positionnée pour accueillir des IDE en faveur de projets nouveaux en Afrique (BAfD/OCDE/PNUD, 2016). L'analyse du réseau révèle que cette ville est devenue le premier intermédiaire financier pour tous les flux d'IDE en faveur de nouveaux projets en Afrique. De fait, les IDE se concentrent de plus en plus le long d'un corridor de développement reliant Gauteng et la région de Maputo et qui englobe des villes comme Johannesburg, Pretoria et Maputo. Cette zone offre un ensemble dense de villes de tailles différentes. L'essor des réseaux routiers et ferroviaires et des infrastructures portuaires fait de ces villes ainsi reliées des régions économiques cohésives. En permettant l'accès aux marchés, l'appartenance à la SADC joue un rôle important. La poursuite de l'intégration régionale pourrait aider l'Afrique australe à attirer des IDE plus diversifiés et en plus grand nombre pour aider les entreprises locales à élargir leurs débouchés.

La création d'emplois de qualité reste un enjeu de taille en Afrique australe, surtout pour les jeunes et les femmes

Très variées, les structures de l'emploi dans les pays d'Afrique australe peuvent être classées en deux grands groupes. Dans les pays membres de la SACU (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland), le chômage structurel subsiste du fait de distorsions sur le marché du travail et de l'inadéquation des compétences. Dans les pays n'appartenant pas à la SACU (Angola, Malawi, Mozambique, Zambie et Zimbabwe), le taux de chômage est plus faible mais le niveau de sous-emploi est très préoccupant.

La section suivante analyse les parcours divergents de ces deux groupes. Malgré des défis de nature différente, tous les pays de la région peinent à créer des emplois de qualité, surtout pour les jeunes et les femmes.

Le chômage structurel dans les pays de la SACU est important, du fait de l'inadéquation des compétences et d'un faible taux d'entrepreneuriat

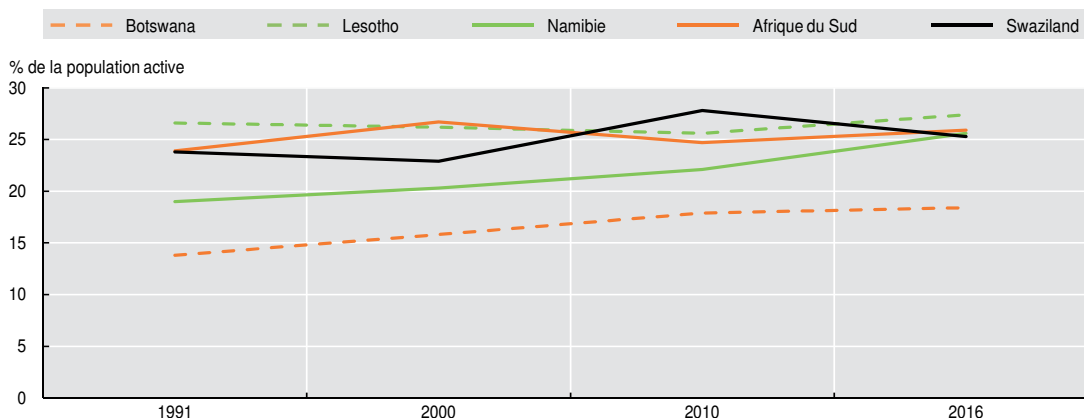
S'ils affichent des emplois de meilleure qualité, les pays de la SACU connaissent aussi un chômage structurel plus important. Le secteur des services y est la principale source d'emplois, de 46 % au Lesotho à 71 % en Afrique du Sud. La plupart des postes correspondent à des emplois salariés dans le secteur formel. Mais depuis les années 1990, le taux de chômage se maintient au-dessus de 15 % (graphique 3.7). L'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland ont même connu une hausse de leur taux de chômage entre 1991 et 2016. Sur l'ensemble des périodes considérées, les femmes sont davantage victimes du chômage que les hommes.

Dans tous ces pays, qui connaissent un taux de chômage élevé, le secteur informel est restreint : en 2008, la part du secteur informel dans l'emploi total au Lesotho ressortait à 9 % (Bureau of Statistics, 2008). En Afrique du Sud, le taux d'emploi dans le secteur informel est faible, mais le niveau de chômage élevé : le secteur informel représentait 9.8 % de la population active en 1997, un chiffre qui a progressé pour atteindre 13.1 % en 2006 (Maree, 2007 ; Brynard, 2011).

Le décalage entre les compétences disponibles et la demande a également alimenté le chômage structurel. La croissance a été portée par le secteur tertiaire et des industries manufacturières sophistiquées, qui ont besoin d'une main-d'œuvre très qualifiée. Mais ce

sont les profils semi-qualifiés ou non qualifiés qui dominent. En Afrique du Sud par exemple, à cause du changement technologique favorisant les qualifications, le chômage a augmenté malgré la croissance économique positive enregistrée au cours de la période post-apartheid (Levinsohn, 2007 ; BAfD et al., 2012). De même, la croissance au Botswana est allée de pair avec une hausse du chômage : le secteur minier, hautement capitalistique, n'emploie ainsi que 4 % de la population active alors qu'il représente entre 35 et 50 % du PIB du pays.

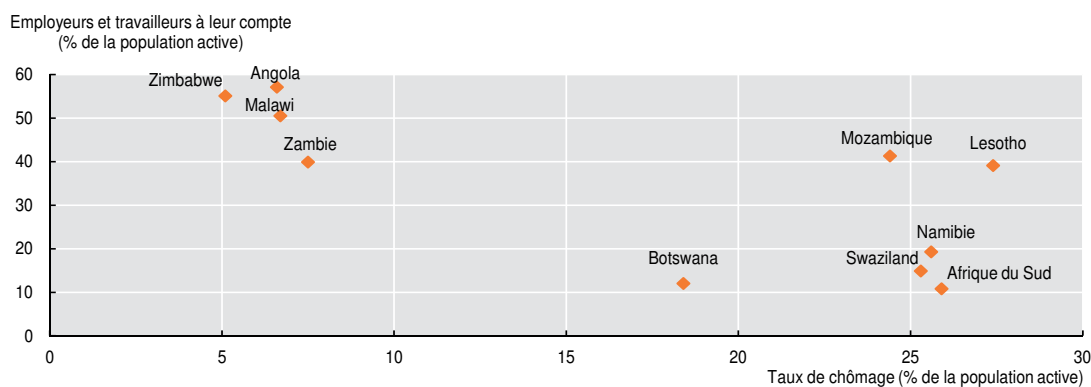
Graphique 3.7. Évolution du chômage dans les pays membres de l'Union douanière de l'Afrique australe, 1991-2016



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), World Development Indicators (base de données).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784957>

Un environnement des affaires plus dynamique, associé à un taux d'entrepreneuriat supérieur et l'essor des petites entreprises, pourrait contribuer à la création des indispensables emplois. La part des employeurs ou des travailleurs à leur compte dans la population active est nettement plus faible dans les pays de la SACU que dans le reste de la région (graphique 3.8). En Afrique du Sud, les obstacles importants à l'entrepreneuriat et la segmentation du marché du travail ont empêché une grande partie des chômeurs d'accéder à une activité indépendante au moment où ils l'auraient souhaité (Kerr, 2018 ; OCDE, 2017a). Dans ce pays, la rigidité du marché du travail liée à la centralisation des structures de négociation entraîne, selon les estimations, un recul de l'emploi industriel de 8 à 13 %, les pertes se concentrant parmi les plus petites entreprises. La population n'a pas non plus forcément les compétences requises pour se lancer dans l'entrepreneuriat, puisque l'emploi informel avait été interdit sous l'apartheid (Kingdon et Knight, 2004).

Graphique 3.8. Taux de chômage et statut de l'emploi dans les pays d'Afrique australe

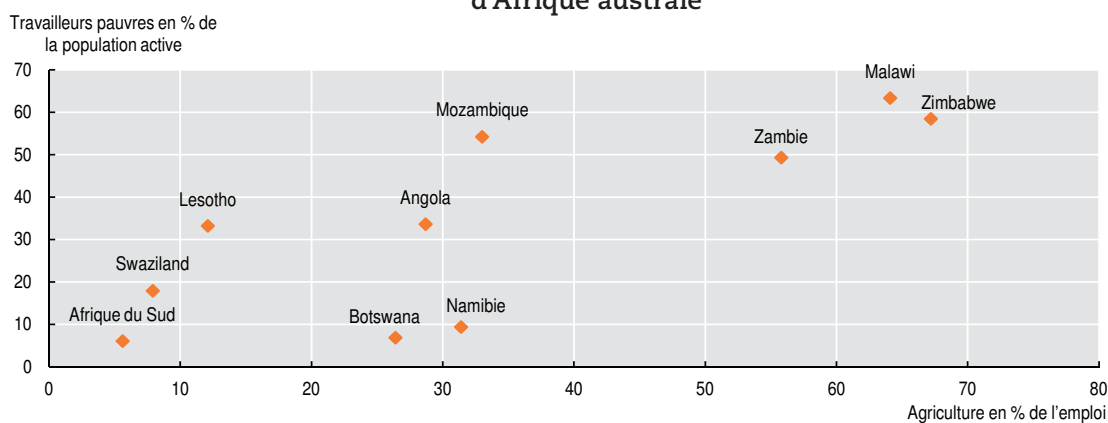



Source : Calculs des auteurs d'après OIT (2017), ILO Stat (base de données).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784976>

Dans les pays non membres de la SACU, le sous-emploi est lié à la pauvreté des travailleurs

Dans les pays non membres de la SACU, le taux de chômage est inférieur à celui des pays de la SACU, mais le sous-emploi reste omniprésent. De nombreux autres pays d'Afrique subsaharienne connaissent ce problème. L'ampleur du chômage est masquée par le sous-emploi ou l'emploi déguisé, les travailleurs acceptant des emplois inadaptés ou n'effectuant pas autant d'heures que les autres. En Zambie, 8.3 % des personnes ayant un emploi en 2014 étaient sous-employées. Le nombre de travailleurs pauvres est donc nettement plus élevé dans ces pays (graphique 3.9).

Graphique 3.9. Emploi sectoriel et taux de travailleurs pauvres dans les pays d'Afrique australe



Source : Calculs des auteurs d'après OIT (2017), ILO Stat (base de données).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784995>

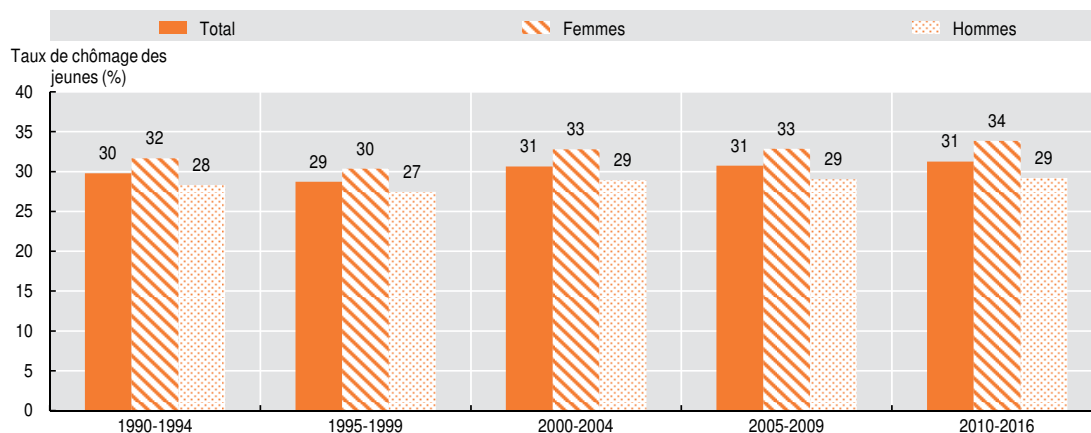
Dans les pays non membres de la SACU, le secteur informel a absorbé les travailleurs ayant échoué à décrocher un emploi formel. En Zambie, où le chômage a chuté de 18.9 % en 1991 à 7.5 % en 2016, la part de l'emploi informel a augmenté, de 74 à 83.9 % (CSO, 2015). En 2014, le secteur informel concernait 95 % de la population active au Mozambique et 94 % au Zimbabwe (Danish Trade Union Council, 2014 ; Zimstat, 2014).


La transformation structurelle constitue donc un important moyen de créer davantage d'emplois de meilleure qualité. Au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, l'agriculture de subsistance occupe toujours la majorité de la population. Dans les pays tributaires de leurs ressources naturelles, comme l'Angola et la Zambie, le secteur minier a été le principal moteur de la croissance mais n'a que peu contribué à la création d'emplois : dans ces deux cas, il ne représente que 3.5 % des emplois mais assure 14 % du PIB. En Angola, la rente tirée des ressources naturelles a attiré la main-d'œuvre agricole vers les services urbains (chapitre 1). Le soutien à des activités grosses consommatrices de main-d'œuvre peu qualifiée, comme la transformation des produits agricoles et l'industrie légère, pourrait créer des emplois salariés pour la population active locale.

Des compétences plus adaptées aux attentes du marché du travail amélioreront les performances des jeunes de l'Afrique australe en matière d'emploi

Les jeunes sont particulièrement touchés par les problèmes d'emploi (graphique 3.10). Le chômage des jeunes, surtout chez les femmes, n'a cessé d'augmenter dans la majorité des pays de la région. Cette hausse a été surtout marquée au Botswana, en Namibie et au Swaziland, de plus de 7 % dans les trois cas entre 1991 et 2015. À l'exception de la Zambie, où le chômage des jeunes a le plus reflué sur la période, de 17.6 %, les autres pays de la région n'ont connu que des améliorations marginales.

Graphique 3.10. Chômage des jeunes dans les pays d'Afrique australe, 1990-2016



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785014>

Dans certains pays, le chômage des jeunes est extrêmement élevé et en augmentation constante. En Afrique du Sud et au Swaziland, plus de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage en 2016 selon les estimations. Un schéma identique se retrouve dans tous les autres pays de la région, à l'exception du Malawi, de la Zambie et du Zimbabwe. Des mesures urgentes doivent être prises pour remédier à ce problème qui va en s'aggravant, surtout face à l'arrivée attendue chaque année de 1.1 million de nouveaux entrants sur le marché du travail entre 2015 et 2030.

Par ailleurs, les femmes se heurtent à davantage de difficultés que les hommes sur le marché du travail d'Afrique australe. Premièrement, leur probabilité de participer à la population active y est moindre : le taux global de participation à la population active est de seulement 61 % pour les femmes, contre 71 % pour les hommes. L'écart varie selon les pays, mais il est plus marqué en Afrique du Sud, au Botswana, au Lesotho et au Zimbabwe. Quand elles font partie de la population active, les femmes ont par ailleurs plus de risque d'être au chômage – un scénario qui s'applique également aux jeunes (graphique 3.10).

De nombreux jeunes se sont installés à leur compte mais n'ont pas les qualifications nécessaires pour réussir. Ces tendances globales se retrouvent dans plusieurs pays d'Afrique et d'autres régions en développement (OCDE, 2017b). Au Malawi, les jeunes entrepreneurs ruraux affichent un faible niveau d'instruction et 80 % acquièrent leurs compétences commerciales de manière informelle, soit par autoformation (44 %), soit auprès d'un membre de leur famille (36 %) (OCDE, 2018b). En Afrique du Sud, à peine moins de la moitié des jeunes entrepreneurs avaient au moins une qualification secondaire en 2016 et un quart avait suivi une partie du parcours secondaire (GEM, 2017).

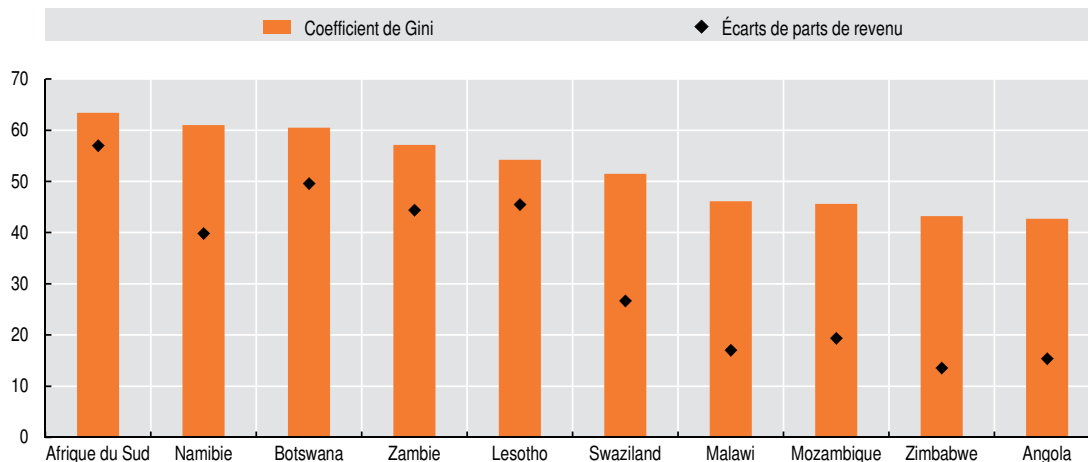
L'absence de compétences entrepreneuriales réduit à la fois les chances pour les jeunes de créer une entreprise qui sera florissante et le taux de survie des start-up qu'ils parviennent à monter. Une enquête réalisée en 2013 par les Nations Unies auprès de 640 petites et moyennes entreprises dans six villes du Swaziland met de fait en évidence les importants écarts de compétences et d'expérience entre les jeunes entrepreneurs (15-35 ans) et les entrepreneurs adultes (36 ans et plus) (Brixiová, Ncube et Bicaba, 2015). Seuls 40.1 % des jeunes chefs d'entreprise avaient une expérience professionnelle préalable, contre 60.6 % pour les adultes. De même, moins d'un jeune entrepreneur sur cinq avait bénéficié d'une formation commerciale, pour un quart chez les adultes. Ce constat souligne bien la nécessité de concevoir des programmes de création d'entreprises plus efficaces et mieux ciblés mais également de mieux aligner l'éducation et la formation sur les aspirations des jeunes et les attentes du marché, afin de faciliter la transition entre l'école et le monde du travail (OCDE, 2017c).

Les progrès des pays d'Afrique australe pour réduire les inégalités sont irréguliers

Les inégalités de revenu restent importantes en Afrique australe, malgré un reflux marginal


L'Afrique australe est l'une des régions les plus inégalitaires du monde : six des dix pays ayant les inégalités de revenu les plus marquées en font partie (CEA, 2017). L'Afrique du Sud affiche le coefficient de Gini le plus élevé du monde (63), devant la Namibie (61), le Botswana (61), la Zambie (57), le Lesotho (54) et le Swaziland (52) (graphique 3.11).¹ Les rapports interdéciles suivent une structure identique (graphique 3.11). L'Afrique du Sud, le Botswana et le Lesotho (dans l'ordre) sont les trois pays où les écarts de revenu entre les déciles supérieur et inférieur sont les plus profonds – et sont donc les plus inégalitaires de la région. À l'inverse, l'Angola et le Mozambique ont les écarts les plus réduits – ainsi que les coefficients de Gini les plus faibles – et sont donc les plus égaux de tous.

Graphique 3.11. Coefficients de Gini et écarts de revenu dans les pays d'Afrique australe



Note : L'écart entre les groupes supérieur et inférieur renvoie au rapport entre la part de revenu détenue par les 10 % les plus riches et le revenu des 10 % les plus pauvres dans la distribution nationale des revenus. Les dernières données disponibles pour chaque pays ont été utilisées.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017b), PovcalNet (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785033>

Dans certains pays, le système fiscal est parvenu à faire reculer les inégalités. En Afrique du Sud notamment, le régime d'imposition et les dépenses sociales ont entraîné les plus fortes réductions des inégalités de revenu sur un échantillon de 29 pays en développement figurant dans la base de données de l'institut Commitment to Equity.² La conjugaison d'un mode d'imposition légèrement progressif (impôt sur le revenu des personnes physiques, taxes sur la valeur ajoutée, droits d'accise et taxe sur les carburants) et de dépenses très progressives (transferts monétaires, gratuité des services de base et dépenses d'éducation et de santé) a permis de ramener le coefficient de Gini du pays de 77.1 à 59.6. De même, la politique fiscale de la Zambie a fait reculer le coefficient de Gini de 59 à 48, compte tenu de la redistribution et du fardeau fiscal, à travers surtout les dépenses publiques d'éducation (De la Fuente, Rosales et Jellema, 2017).³

Mais tous les pays n'ont pas eu la même réussite. Dans de nombreux cas, les subventions en nature profitent davantage aux riches qu'aux pauvres, à cause de modes d'accès et de consommation différents. En Angola, les subventions au carburant couvrent pratiquement 7.5 % des dépenses des ménages appartenant au quintile le plus riche, soit

deux fois plus que pour les ménages du quintile le plus pauvre (Banque mondiale, 2016). De même en Zambie, les allocations pour études supérieures bénéficient surtout aux pans les plus riches de la société tandis que les dépenses de santé excluent les pauvres qui sont privés d'accès (Cuesta, Kabaso et Suarez-Becerra, 2012).

Une croissance non inclusive et de profondes disparités initiales expliquent aussi l'importance des inégalités dans la région. Comme évoqué plus haut, la croissance s'est cantonnée aux secteurs à forte intensité capitaliste, comme les mines et les industries manufacturières de haute technologie – une situation qui tend à limiter le partage des fruits de la croissance. En Afrique du Sud, la concentration du capital et des terres entre les mains des groupes les plus riches mais également des facteurs culturels et historiques exacerbent le caractère dual du marché de l'emploi. Une réalité qui induit des résultats extrêmement segmentés selon les différents groupes sociaux et est à l'origine de profondes inégalités de salaire dans tous les secteurs ainsi que du large fossé qui sépare ceux qui ont un emploi de ceux qui ne sont pas employés (Keeton, 2014). Par conséquent, les inégalités en Afrique du Sud continuent d'être plus fortes que partout ailleurs dans le monde, malgré un régime fiscal privilégiant la redistribution (Inchauste et al., 2015).

La plupart des pays d'Afrique australe ont réalisé des progrès importants pour réduire la pauvreté

Les niveaux de pauvreté dans la région restent élevés : du fait essentiellement de la situation très dégradée au Lesotho, au Malawi, au Mozambique et en Zambie, le taux d'extrême pauvreté (moins de 1.90 USD par jour ; tableau 3.3) ressort à 35.6 %. Dans ces quatre pays, la dépendance de la grande majorité de la population à l'agriculture de subsistance et l'accès limité aux services d'éducation et de santé aggravent le taux de pauvreté et les niveaux d'inégalité (Mussa, 2015). À l'inverse, un certain nombre de pays à revenu intermédiaire, comme l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie, sont parvenus à faire refluer la pauvreté : dans leurs cas, pratiquement un quart de la population vit avec 1.90 à 3.20 USD par jour (en PPA de 2011). Mais ce groupe risque à tout moment de replonger dans l'extrême pauvreté.

Tableau 3.3. Taux de pauvreté dans les pays d'Afrique australe

Pays	Taux de pauvreté (1.90 USD par jour)			Écart de pauvreté (1.90 USD par jour)		
	Première année	Dernière année	Variation en %	Première année	Dernière année	Variation en %
Angola (première année : - ; dernière année : 2008)	-	30.1	-	-	9.6	-
Botswana (première année : 1993 ; dernière année : 2009)	34.8	18.2	-16.6	13.5	5.8	-7.7
Lesotho (première année : 1994 ; dernière année : 2010)	69.6	59.7	-9.9	44.8	31.8	-13.0
Malawi (première année : 1997 ; dernière année : 2010)	63.6	70.9	7.3	24.9	33.3	8.4
Mozambique (première année : 1996 ; dernière année : 2008)	85.4	68.7	-16.6	47.3	31.4	-15.9
Namibie (première année : 2003 ; dernière année : 2009)	31.5	22.6	-8.9	10.2	6.7	-3.6
Afrique du Sud (première année : 1993 ; dernière année : 2011)	29.3	16.6	-12.7	9.5	4.9	-4.6
Swaziland (première année : 1994 ; dernière année : 2009)	81.7	42.0	-39.6	51.0	16.6	-34.4
Zambie (première année : 2000 ; dernière année : 2015)	54.1	64.4	10.4	34.7	29.5	-5.2
Zimbabwe (première année : - ; dernière année : 2011)	-	21.4	-	-	5.2	-
Afrique australe (première année : 1990 ; dernière année : 2013)	43.8	35.6	-8.2	20.8	14.2	-6.6

Note : La moyenne régionale de l'Afrique australe est générée à partir des estimations de la Banque Mondiale (2017b), PovCal Net.

Source : Banque mondiale (2017b), PovCal Net (base de données).

L'incidence et la gravité de la pauvreté ont diminué dans pratiquement tous les pays, le Botswana, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Swaziland ayant le plus progressé sur ces deux fronts. Au Botswana par exemple, la hausse des revenus agricoles et l'évolution

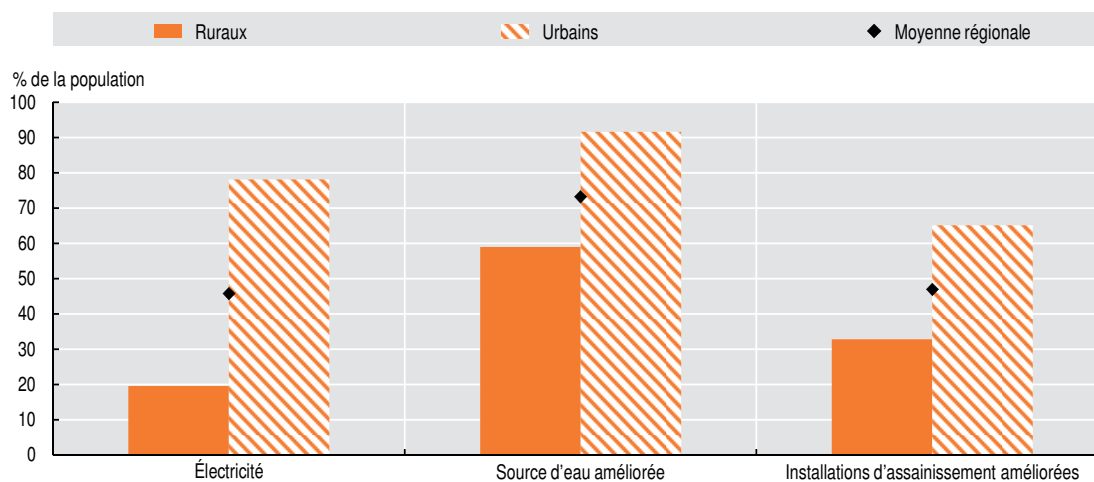
démographique ont réduit l'extrême pauvreté de 11.6 points de pourcentage entre 2002/03 (29.8 %) et 2009/10 (18.2 %). Sur la période, la hausse des revenus agricoles, y compris grâce aux subventions, explique 47.8 % de ce recul de la pauvreté (Banque mondiale, 2015a). La baisse de la pression démographique représente 24.3 % de la réduction de la pauvreté. D'autres facteurs, comme l'augmentation des salaires dans les secteurs non agricoles et l'amélioration de l'accès des ménages à l'emprunt, y ont également contribué.

À terme, seule une progression généralisée de l'emploi permettra de consolider les revenus des pauvres et de les aider à prendre solidement pied dans la classe moyenne. Le développement des classes moyennes sera un facteur décisif pour disposer d'une main-d'œuvre compétente et instruite et offrir un vivier de consommateurs dans lequel les entrepreneurs locaux pourront puiser (chapitre 2, méga-tendance 4).

Au Malawi et en Zambie, le taux de pauvreté s'est aggravé entre 1996 et 2016. Dans le cas de la Zambie, il a culminé autour de 73 % en 1998, avant d'entamer son reflux ensuite. Cette détérioration est à imputer au ralentissement économique et à la fermeture d'entreprises d'État devenues non compétitives alors que le pays libéralisait son économie. Un examen de la politique budgétaire de la Zambie en 2015 montre que ces mesures ont permis de réduire les inégalités mais qu'elles ont parallèlement accru la pauvreté (De la Fuente, Rosales et Jellema, 2017). Les pauvres ne reçoivent en effet qu'une part minimale des transferts en nature (carburant, électricité, subventions à l'éducation et à la santé) et les divers programmes de transferts monétaires directs manquent d'envergure pour faire reculer la pauvreté. En outre, les pauvres contribuent plus au système fiscal qu'ils n'en bénéficient, que ce soit du fait de la hausse des prix à la consommation liée aux taxes sur la valeur ajoutée ou des droits d'accise sur l'alcool et le tabac.

Malgré un recul significatif de la pauvreté basée sur le revenu en Afrique australe, une grande partie de la population rurale est toujours privée d'accès aux services essentiels, comme l'eau, l'assainissement et l'électricité. Sur la période 2010-16, la proportion de la population sans accès à l'électricité est ressortie à 46 % en moyenne (graphique 3.12). À peine un peu plus des trois quarts (78 %) des habitants des zones urbaines ont accès à l'électricité, contre 20 % en moyenne dans les zones rurales. De même, 59 % seulement des ruraux ont accès à une source d'eau améliorée, contre 92 % pour les urbains. Et seulement 33 % des ruraux ont accès à des systèmes d'assainissement améliorés, contre 65 % des urbains.

Graphique 3.12. Accès aux services essentiels en Afrique australe, 2010-16



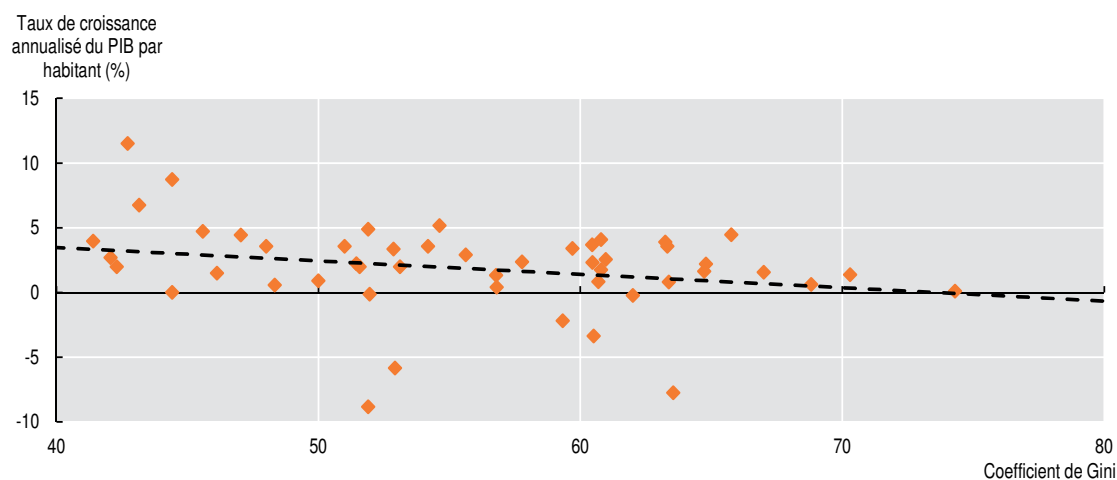
Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785052>

Pour libérer durablement le potentiel de développement de l'Afrique australe, les pays doivent s'atteler aux défis des inégalités et de l'emploi


La réduction des inégalités et du chômage, encore très prononcés, facilitera la croissance à long terme en Afrique australe

La lutte contre les inégalités peut stimuler la croissance à long terme et ce, de plusieurs manières. Tout d'abord, cela permet aux pauvres d'accumuler des actifs productifs et d'investir dans le capital humain ; ensuite, cela améliore leur pouvoir d'achat et modifie donc la structure de la demande intérieure pour des produits et des services de meilleure qualité ; enfin, cela concourt à garantir la cohésion sociale et la stabilité politique. Le graphique 3.13 met en évidence une corrélation négative entre croissance économique à long terme et inégalités de revenu. Cette association n'implique certes pas une relation de cause à effet mais elle souligne le lien entre les deux variables dans la région.

Graphique 3.13. Croissance du PIB par habitant et coefficient de Gini dans les pays d'Afrique australe, 1990-2016



Note : Chaque point de dispersion correspond à la croissance moyenne sur cinq ans et aux coefficients de Gini pour chacun des pays d'Afrique australe.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785071>

La réduction des inégalités de revenu peut avoir un effet positif sur la durée de la croissance (FMI, 2012). S'ils affichaient le même niveau d'inégalités que les pays ayant le même PIB par habitant qu'eux, les pays membres de la SACU pourraient pratiquement doubler leurs périodes de croissance⁴. Dans la plupart des cas, la durée des épisodes de croissance pourrait augmenter de cinq à huit ans (en Namibie par exemple) et jusqu'à 15 ans et plus (au Botswana notamment).

Conformément à cette analyse, les inégalités de revenu semblent jouer un rôle plus important statistiquement parlant dans la longueur des épisodes de croissance que d'autres facteurs, que ce soient les investissements, les infrastructures, les chocs extérieurs (termes de l'échange par exemple), la qualité des institutions publiques ou le secteur financier. Du fait de la nature de la croissance dans la région, il s'agit là d'un résultat important. La plupart des pays étant dépendants des exportations de produits agricoles primaires ou de produits miniers, ils ont connu des périodes de croissance liées aux chocs extérieurs et, pour cette raison, probablement peu durables. Mais le fait de cibler les inégalités permettra aussi d'allonger ces épisodes de croissance.

La lutte contre les inégalités et le chômage en Afrique australe exige une stratégie intégrée

En Afrique australe, chômage et inégalités sont liés. Le chômage est plus élevé dans les deux quintiles inférieurs de la distribution des revenus que dans le quintile supérieur. Inégalités et chômage ont par ailleurs un effet de renforcement mutuel. Les moyennes sur cinq ans des coefficients de Gini affichent une corrélation positive avec les taux de chômage dans chacun des pays d'Afrique australe. En Afrique du Sud, une réduction de 10 points de pourcentage du chômage induirait une baisse du coefficient de Gini de 3 % ; mais pour obtenir le même résultat uniquement avec les transferts publics, il faudrait augmenter ces derniers de 40 % (Anand, Kothari et Kumar, 2016).

De fortes inégalités peuvent conduire au chômage, et ce de plusieurs manières. Un niveau élevé d'inégalités entraîne des contraintes de liquidité qui empêchent les pauvres d'investir dans la santé, l'éducation et les compétences. Ce sous-investissement crée un vaste vivier de travailleurs peu qualifiés que l'économie est incapable d'absorber, ce qui alimente le chômage structurel. En outre, les taux de participation à la population active sont d'autant plus élevés que l'on appartient aux déciles supérieurs de revenu, où l'on a par ailleurs accès à plus d'opportunités (Leibbrandt et Levinsohn, 2011). En Afrique du Sud par exemple, la plupart des nouveaux entrants sur le marché du travail n'ont pas forcément les compétences requises pour décrocher un emploi ou, s'ils y parviennent, toucher un salaire décent. Cela crée une situation où 3 millions de jeunes ne sont ni au travail, ni à l'école, ni en formation et où 600 000 diplômés de l'université se retrouvent au chômage. Dans le même temps, le secteur privé ne parvient pas à combler les 800 000 postes vacants (The Economist, 2012).

La lutte contre les inégalités et le chômage devra faire de la création d'emplois sa grande priorité. La Namibie est un bon exemple à cet égard : malgré une amélioration de son coefficient de Gini entre 2003 et 2009 (d'environ 63 à 61), grâce en partie à des dispositifs de protection sociale généreux, le niveau d'inégalités de revenu dans le pays reste élevé. Elles y sont liées au poids du chômage qui s'explique par des compétences inadaptées, notamment par rapport aux attentes du marché du travail. Le plan d'action national en faveur du développement doit donc encourager davantage la création à grande échelle d'emplois peu qualifiés, à savoir par le biais de l'industrialisation. La levée des obstacles à l'entrepreneuriat peut aussi permettre aux chefs d'entreprise motivés de créer des emplois. L'amélioration de l'éducation et de la formation, surtout pour les jeunes, sera donc décisive pour remédier à ce décalage de compétences et éviter le piège du chômage.

Dans le même temps, le caractère profondément ancré des inégalités et du chômage exige de conjuguer des politiques de soutien au marché du travail et des programmes sociaux. Des politiques de redistribution directes et bien ciblées peuvent réduire les inégalités, comme l'a prouvé l'Afrique du Sud. Les pays de la région ont eu de plus en plus recours aux transferts monétaires et en nature (Garcia et Moore, 2012). Mais l'avènement d'une croissance généralisée créatrice d'emplois par le biais de la transformation structurelle sera indispensable pour s'attaquer à la source des inégalités de revenu. La décomposition des revenus révèle que le revenu du travail est la plus importante source d'inégalités de revenus. Les programmes d'aide sociale ne suffiront sans doute pas à éradiquer les causes profondes des inégalités (Leibbrandt, Finn et Woolard, 2012 ; Leite, McKinley et Osorio, 2006).

Recommandations

L'avancement du programme d'industrialisation de l'Afrique australe reste vital

La Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation 2015-63 de la SADC a défini un plan clair et ambitieux pour assurer la transition vers un secteur industriel axé sur la technologie et non plus sur les matières premières. Dans la foulée, la SADC a adopté un certain nombre de stratégies et protocoles régionaux, dont l'annexe 1 révisée sur l'investissement du Protocole sur la finance et l'investissement (FIP) et le Protocole sur le commerce.

Malgré certains signaux initiaux encourageants, la mise en œuvre reste problématique. Ainsi, une évaluation récente du FIP a révélé que les stratégies d'intégration régionale avaient aidé les entreprises de nombreux pays à rejoindre les chaînes de valeur régionales et mondiales et à attirer des IDE plus nombreux et de meilleure qualité (SADC/OCDE, 2017). Les distributeurs comme Shoprite ou Pick and Pay ou des détaillants plus spécialisés comme Ellerines (mobilier) ou Mr. Price and Foschini (vêtements) sont parvenus à pénétrer le marché de la SACU (Banque mondiale, 2015b). D'autres détaillants en dehors de l'Afrique du Sud, comme Choppies (Botswana), ont ouvert 28 supermarchés en Afrique du Sud et 13 au Zimbabwe. Mais tous les pays n'ont pas su tirer parti de ces opportunités, en partie faute de la mise en œuvre et le suivi de telles stratégies. Dans le même temps, l'absence de dispositif harmonisé de règlement des différends ou d'un mécanisme d'arbitrage pourrait décourager de nouveaux apports d'IDE (Chidede, 2017).

Deux grands axes prioritaires de réforme ressortent : le premier doit chercher à créer des opportunités pour tirer les leçons des IDE. Cela pourrait se concrétiser par une coordination accrue entre initiatives nationales et régionales, surtout en tissant des liens entre les IDE et l'économie locale. Un examen des bonnes pratiques d'utilisation efficace du contenu local et des dispositions relatives à la valeur ajoutée locale pourraient permettre d'identifier des solutions pour une mise en œuvre à l'échelle régionale. L'expérience internationale montre que ces politiques doivent aller de pair avec un soutien de l'offre, pour aider les entreprises locales à se moderniser et à respecter les normes et les conditions des leaders du marché. L'efficacité du suivi est par ailleurs cruciale pour éviter un soutien inconditionnel à des entreprises locales non compétitives.

Les opportunités et les défis étant spécifiques à chaque secteur, les politiques doivent être ciblées sur les différents secteurs. Le tableau 3.4 donne un aperçu des défis et opportunités dans certains pôles d'activité clés identifiés dans la Stratégie industrielle de la SADC. Ainsi, le secteur des véhicules automobiles est lourdement pénalisé par l'étroitesse du marché tandis que le secteur du textile et de l'habillement manque de personnel qualifié et de capacités pour gérer cette chaîne de valeur. Par conséquent, des politiques visant à favoriser le développement des chaînes de valeur locales ne peuvent être efficaces que si elles sont adaptées au secteur et au pays considérés (BAfD/OCDE/PNUD, 2014).

Tableau 3.4. Défis et opportunités dans certains pôles d'activité clés identifiés dans la Stratégie industrielle de la SADC

Chaînes de valeur	Défis	Opportunités
Véhicules automobiles	<ul style="list-style-type: none"> • Production concentrée exclusivement en Afrique du Sud • Capacités locales contraintes par l'étroitesse du marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Des véhicules adaptés aux besoins des Africains (durables et bon marché) pourraient donner un coup de fouet à la production
Textile et habillement	<ul style="list-style-type: none"> • Pénurie de compétences et de capacités de coordination • Poids injustifié des exigences de contenu local sur les industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec le renchérissement des coûts de production en Asie, toute cette filière pourrait se transporter sur le continent africain
Appareils médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de cadre réglementaire et d'homologation adapté, qui ruine les efforts des producteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accent mis sur la recherche et le développement, l'éducation et la formation professionnelle permettrait de profiter de la valeur ajoutée procurée par le capital humain
Produits pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur des délais d'enregistrement pour l'homologation des médicaments • Réglementations régionales fragmentées • Dépendance excessive à l'égard des médicaments produits à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> • Des initiatives régionales pourraient renforcer les capacités de conception et de production des médicaments génériques
Industrie agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Économies d'échelle impossibles à cause de la taille des exploitations, qui empêche aussi la mécanisation et le respect des normes nationales et internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives pour soutenir les petits agriculteurs • Investissements dans une agriculture climato-intelligente

Source : SADC/OCDE (2017), *FDI-SME Linkages in Regional and Global Value Chains and the Development Dimension in SADC*.

L'autre domaine prioritaire de réforme concerne la poursuite de l'intégration au sein de la SADC et le renforcement du commerce intra-africain. Une meilleure application des protocoles et des accords existants permettrait de faire avancer l'intégration et de créer des emplois. À l'échelle du continent, les pays d'Afrique australe doivent accélérer

le processus d'adoption et de mise en œuvre de la ZLEC. L'abaissement des barrières non tarifaires grâce à l'optimisation des procédures douanières et la simplification des règles d'origine pourrait faire baisser le coût des échanges dans la région. Ces accords commerciaux doivent également s'étendre aux services, qui se sont fortement développés en Afrique australe.

La construction d'infrastructures clés, le soutien au développement des services de support et l'abaissement des barrières non tarifaires sont trois leviers essentiels pour faciliter le commerce. La SADC peut suivre l'exemple de la CEA et du COMESA, en adoptant un régime commercial simplifié assorti d'instruments adaptés aux besoins et aux attentes des petits commerçants (Fundira, 2018). De telles mesures contribueraient à créer des emplois et augmenter les revenus des commerçants qui opèrent de manière informelle entre deux pays.

Les programmes d'éducation et de formation peuvent renforcer l'employabilité des jeunes en Afrique australe

Les gouvernements doivent veiller à ce que des ressources suffisantes soient consacrées au renforcement du capital humain par le biais de l'éducation. Le système éducatif doit être transformé, non seulement pour accroître les taux de scolarisation mais aussi pour améliorer la qualité de manière à ce que les compétences imparties correspondent aux attentes des opérateurs économiques. La région doit s'efforcer de combler son déficit de compétences, notamment en créant des centres d'excellence capables de produire les profils techniques importants que l'Afrique est contrainte pour l'instant de recruter à l'étranger.

La mise en place d'un système de formation professionnelle efficace permettra de remédier aux pénuries de compétences et de réorienter les jeunes vers un parcours de formation. Seulement 12 % des jeunes Sud-africains scolarisés dans le deuxième cycle secondaire étaient inscrits dans une formation professionnelle en 2013. L'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) peut être encore renforcé en termes de qualifications et de formation du personnel, de ressources et de cursus afin de le rendre plus viable et attrayant pour les étudiants et les entreprises (Field, Musset et Alvarez-Galvan, 2014). La généralisation de l'apprentissage et des stages pendant les études dans les lycées et universités d'EFTP pourrait faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

Les gouvernements peuvent également aider les entrepreneurs locaux à créer de nouvelles entreprises. Les réformes visant à alléger le coût des affaires, lever des obstacles à la concurrence dans la plupart des secteurs et faciliter le développement des entreprises de la région pourraient stimuler la productivité et contribuer à créer des emplois. L'intégration des PME dans les chaînes de valeur locales peut doper la demande et améliorer les perspectives d'apprentissage des entrepreneurs voulant développer leur activité. Des politiques de l'offre peuvent également renforcer les capacités des entrepreneurs locaux, en renforçant leurs compétences de gestion, l'accès au financement/aux capitaux de démarrage et l'environnement des affaires.

Le fait de concentrer les moyens disponibles limités sur une gamme étroite de bénéficiaires maximise les chances d'obtenir un impact concret. En Afrique du Sud, en Angola, au Botswana et en Zambie, la majorité des chefs d'entreprise sont motivés par les nouvelles opportunités commerciales. L'identification de ces entrepreneurs pour leur apporter un soutien ciblé se révèle plus efficace que des mesures systématiques. À l'inverse, au Malawi et en Namibie, l'absence de perspectives d'emploi formel a fait basculer la majorité des demandeurs d'emploi dans le travail indépendant. Pour les aider à revenir sur le marché du travail, les politiques entrepreneuriales devront être coordonnées aux dispositifs de protection sociale et de formation.

Les gouvernements d'Afrique australe doivent progressivement investir dans des programmes intégrés de protection sociale et mobiliser des ressources financières intérieures

Actuellement, les systèmes de protection sociale en Afrique australe sont très inégaux, reflétant les structures et les enjeux économiques propres à chaque pays. L'Afrique du Sud dispose en particulier d'un système de protection relativement complet, avec des subventions pour les groupes vulnérables, une assurance chômage, des programmes de travaux publics et d'autres mesures progressives – une situation découlant de l'ancien régime d'apartheid. D'autres pays de la SACU ont mis en place des systèmes de retraite universelle non contributifs. À l'inverse, les pays non membres de la SACU ont des régimes de protection sociale bien plus faibles, faute d'avoir les capacités institutionnelles et budgétaires suffisantes et du fait de la prévalence des travailleurs agricoles et informels. Ils sont parvenus depuis quelques années à faire reculer la pauvreté grâce à des programmes de transferts monétaires, mais les dispositifs d'ensemble restent fragmentés et mal articulés.

Quoi qu'il en soit, la mise en place d'un système intégré de protection sociale peut garantir une couverture de base pour tous. L'extension de cette couverture reste problématique, même dans les pays dotés de systèmes plus avancés. Au Botswana, le système de protection sociale regroupe plus de 29 programmes gérés par dix organismes publics, dont beaucoup se recoupent. Malgré la complexité du système plutôt complet, 80 % des enfants défavorisés selon l'une des dimensions de la pauvreté vivent dans des ménages ne bénéficiant pas d'indemnités publiques ou d'une assistance du gouvernement (Social Policy Research Institute, 2017).

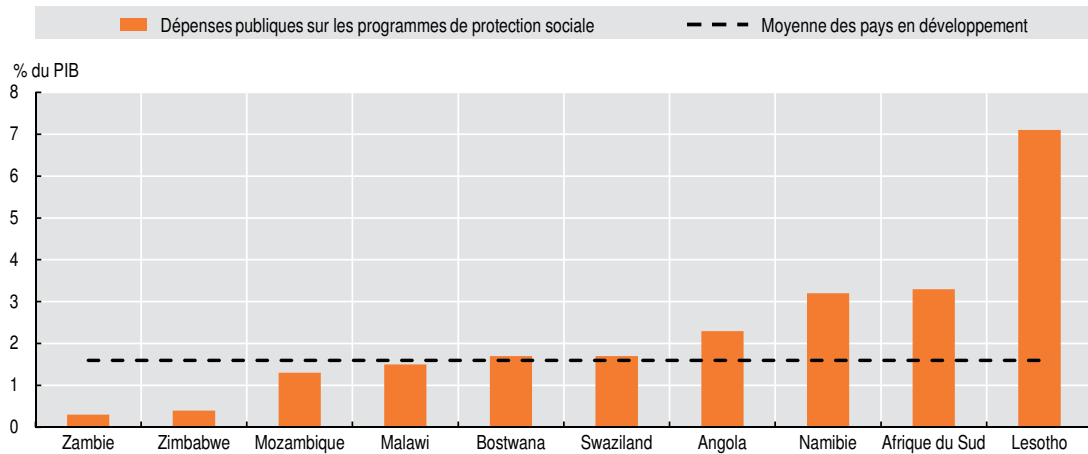
Les pays d'Afrique australe peuvent aussi améliorer l'efficacité opérationnelle en évitant les doublons et en exploitant les synergies entre les programmes. À court terme, les gouvernements de la région n'auront pas forcément la marge de manœuvre budgétaire requise pour augmenter leurs dépenses sociales, car les cours des matières premières ne renoueront probablement pas avec les niveaux élevés du milieu des années 2000. La croissance devrait par ailleurs rester faible. L'optimisation de l'efficacité des dépenses sociales est donc particulièrement cruciale. La Zambie s'y est attelée en se dotant d'une Politique nationale de protection sociale en 2014, qui recouvre une aide sociale et une assurance sociale. À long terme, les gouvernements devront progressivement mettre en place un système intégré réunissant aide sociale, assurance sociale et politiques de marché du travail.

La mobilisation des ressources intérieures sera vitale pour augmenter les dépenses de protection sociale. Le graphique 3.14 présente les dépenses des différents pays d'Afrique australe en faveur des programmes d'aide sociale (hors assurance sociale et programmes du marché du travail). L'Afrique du Sud, le Lesotho et la Namibie s'en sortent significativement mieux que la moyenne des pays en développement, à l'inverse de la Zambie et du Zimbabwe, qui dépensent moins de 0.5 % du PIB pour l'aide sociale.

L'Agenda 2063 de l'Union Africaine recommande de porter les dépenses publiques en faveur de la protection sociale à 5 % du PIB. Les gouvernements vont devoir diversifier les mécanismes de financement pour doper leurs budgets de protection sociale. En la matière, le Malawi et la Zambie dépendent largement du financement des donateurs. Dans les pays riches en ressources, comme l'Angola et le Botswana, les rentes tirées des ressources naturelles représentent entre 50 et 80 % des recettes publiques (Ulriksen, 2013). Tandis que ces rentes peuvent inciter à très court terme les nouveaux entrants à participer à des dispositifs volontaires, le financement des systèmes de protection sociale ne peut pas reposer uniquement sur ces ressources, qui sont par nature éminemment volatiles. À long terme, la hausse de l'imposition directe est l'instrument le plus efficace, mais il faut pour


cela investir de manière soutenue dans les capacités administratives et institutionnelles (OCDE, 2017d).

Graphique 3.14. Dépenses publiques en appui aux programmes de protection sociale dans les pays d'Afrique australe (% du PIB)



Note : Dernières données disponibles.

Source : Banque mondiale (2018), ASPIRE (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785090>

Annexe 3.A1. Tableaux statistiques et graphiques complémentaires sur l'Afrique australe

Tableau 3.A1.1. Répartition sectorielle de l'emploi dans les pays d'Afrique australe

	Agriculture	Industrie	Services
Afrique du sud (2015)	5.6	23.9	70.5
Angola (2017)	28.7	21.5	49.7
Botswana (2010)	26.4	17.5	56
Lesotho (2008)	12.1	41.7	45.5
Malawi (2011)*	64.1	4.4	31.5
Mozambique (2012)*	33	14.4	52.6
Namibie (2013)	31.4	14.4	54.2
Swaziland (2011)*	7.9	43.5	48.6
Zambie (2012)	55.8	10.1	33.7
Zimbabwe (2014)	67.2	7.3	25.4

Source : Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données); et * Enquêtes nationales sur la population active.

Tableau 3.A1.2. Taux de chômage national dans les pays d'Afrique australe, 1991-2016

	Taux de chômage national*				Évolution 1991-2016
	1991	2000	2010	2016	
Afrique du Sud	23.9	26.7	24.7	25.9	2.0
Angola	6.7	6.8	6.8	6.6	-0.2
Botswana	13.8	15.8	17.9	18.4	4.6
Lesotho	26.6	26.2	25.6	27.4	0.9
Malawi	6.9	7.4	6.5	6.7	-0.2
Mozambique	24.7	23.2	23.5	24.4	-0.3
Namibie	19.0	20.3	22.1	25.6	6.6
Swaziland	23.8	22.9	27.8	25.3	1.5
Zambie	18.9	12.9	10.8	7.5	-11.4
Zimbabwe	5.8	4.8	6.3	5.1	-0.7

Note : * Banque mondiale selon les estimations modélisées de l'Organisation internationale du travail.

Source : Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données).

Notes

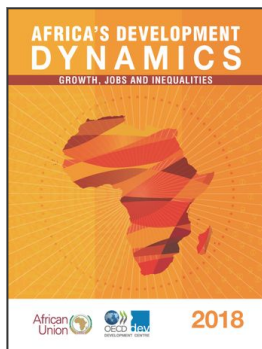
1. Le coefficient de Gini mesure l'écart entre une distribution parfaitement égale et la distribution du revenu des particuliers ou des ménages dans un pays donné. L'« égalité parfaite » (tous les segments de la population touchent la même part de revenu) correspond à un coefficient de Gini de zéro tandis que l'« inégalité parfaite » (tous les revenus reviennent à la part de la population ayant les revenus les plus élevés) se traduit par un coefficient de Gini de 100.
2. Initiative du Center for Inter-American Policy and Research (CIPR), du Département d'études économiques de l'université Tulane, du Center for Global Development et de l'Inter-American Dialogue, le projet « Engagement envers l'équité » (CEQ) est dirigé par Nora Lustig depuis 2008. Il est hébergé au sein du Commitment to Equity Institute de l'université Tulane. Voir www.commitmenttoequity.org.
3. Pour l'Afrique du Sud et la Zambie, les coefficients de Gini diffèrent de ceux présentés dans les sections précédentes (établis à partir de la base de données PovCal), les données utilisées (revenu ou consommation) et les années d'enquête n'étant pas les mêmes.
4. Chaque pays de la SACU est comparé aux pays situés dans les trois échelons supérieurs et les trois échelons inférieurs de revenu par habitant (exprimé en dollars constants, valeur moyenne pour la période 2008-10).

Références

- Altman, M. (2004), "The state of employment", in Daniel, J., R. Southall et J. Lutchman (dir. pub.), *State of the Nation 2004-2005*, HSRC Press, Le Cap, pp. 423-454.
- Anand, R., S. Kothari et N. Kumar (2016), *South Africa Labour Market Dynamics and Inequality*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- BAfD et al. (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Promouvoir l'emploi des jeunes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2016-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2014), *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-fr>.
- Banque mondiale (2018), ASPIRE (base de données), <http://datatopics.worldbank.org/aspire/indicator/social-expenditure> (consulté le 13 mars 2018).
- Banque mondiale (2017a), *World Development Indicators* (base de données), Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <https://data.worldbank.org/products/wdi> (consulté le 1^{er} mars 2018).
- Banque mondiale (2017b), PovcalNet (base de données), Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet> (consulté le 1^{er} mars 2018).
- Banque mondiale (2016), *Republic of Angola Poverty and Social Impact Analysis*, Report No. ACS19693, 22 juin, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25105/ACS19693.pdf?sequence=4&isAllowed=y>.
- Banque mondiale (2015a), *Botswana Poverty Assessment*, Report No. 88473-BW, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/351721468184754228/pdf/88473-REVISED-WP-P154659-PUBLIC-Box394819B.pdf>.
- Banque mondiale (2015b), *Factory Southern Africa? SACU in Global Value Chains: Summary Report*, November 2015, Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC, <https://www.saiia.org.za/non-saiia-publications/969-2016-01-21-saiia-world-bank-factory-southern-africa-full-report/file>.
- Brixiová, Z., M. Ncube et Z. Bicaba (2015), "Skills and youth entrepreneurship in Africa: Analysis with evidence from Swaziland", *World Development*, Vol. 67, pp. 11-26.
- Brynard, A.-P. (2011), "The implementation of unemployment policies in South Africa", *Journal of African Public Affairs*, Vol. 4(2).
- Bureau of Statistics (2008), *Lesotho Integrated Labour Force Survey Report for 2008*, Maseru, <http://catalog.ihns.org/index.php/catalog/4531/download/57895>.
- CEA (2017), *Rapport économique sur l'Afrique 2017*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- CEA (2015), *Accelerating Industrialization in Southern Africa through Beneficiation and Value Addition*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- Chidede, T. (2017), "Intellectual property governance in Africa", *Tralac trade brief* No. S17TB14/2017, juillet.
- Conference Board (2017), *Total Economy Database*, <https://www.conference-board.org/data/economydatabase/index.cfm?id=27762> (consulté le 31 janvier 2018).
- CSO (2015), *Labour Force Survey Report 2014*, Bureau central de la statistique, Gouvernement de la République de Zambie, Lusaka.
- Cuesta, J., P. Kabaso et P. Suarez-Becerra (2012), "How pro-poor and progressive is social spending in Zambia?", *Policy Research Working Paper* 6052, avril, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/6054/WPS6052.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
- Danish Trade Union Council (2014), *Mozambique Market Profile*, Copenhague.
- De La Fuente, A., M. Rosales et J. Jellema (2017), "The impact of fiscal policy on inequality and poverty in Zambia", *Policy Research Working Paper*, No. 8246, Banque mondiale, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28907>.
- Department of Finance (1996), *Growth Employment and Redistribution: A Macroeconomic Strategy*, Department of Finance, Pretoria.
- Division de statistique de l'ONU (2017), UNCOMTRADE (base de données), <https://wits.worldbank.org/> (consulté le 1^{er} février 2018).
- Field, S., P. Musset et J.-L. Alvarez-Galvan (2014), "A Skills Beyond School Review of South Africa", *OECD Reviews of Vocational Education and Training*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789223776-en>.

- FMI (2018), *World Economic Outlook Database*, Fonds monétaire international, Washington, DC, <http://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2018/03/20/world-economic-outlook-april-2018>.
- FMI (2012), *Botswana Country Report*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Fundira, T. (2018), "Informal cross-border trading – review of the simplified trade regimes in east and southern Africa", TRALAC Trade Brief, No. S18TB5/2018.
- Garcia, M. et C. Moore (2012), *The Cash Dividend : The Rise of Cash Transfer Programs in Sub-Saharan Africa*, Directions in Development, Banque mondiale, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2246>.
- GEM (2017), *South Africa 2016-2017 Report*, Global Entrepreneurship Monitor, <http://gemconsortium.org/report/49833>.
- Inchauste, G. et al. (2015), *The Distributional Impact of Fiscal Policy in South Africa*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Keeton, G. (2014), "Inequality in South Africa", *Journal of Helen Suzman Foundation*, Vol. 74.
- Kerr, A. (2018), "Job flows, worker flows and churning in South Africa", *South African Journal of Economics*, Vol. 86(S1), pp. 141-166.
- Kingdon, G. et J. Knight (2004), "Unemployment in South Africa: The nature of the beast", *World Development*, Vol. 32(3), pp. 391-408.
- Leibbrandt, M., A. Finn et I. Woolard (2012), "Describing and decomposing post-apartheid income inequality in South Africa", *Development Southern Africa*, Vol. 29(1), pp. 19-34.
- Leibbrandt, M. et J. Levinsohn (2011), "Fifteen years on: Household incomes in South Africa", *National Bureau of Economic Research Working Paper No. 16661*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Leite, P.-G., T. McKinley et R.-G. Osorio (2006), *The Post-Apartheid Evolution of Earnings Inequality in South Africa, 1995-2004*, International Poverty Centre, Brasilia.
- Levine, R. et D. Renelt (1992), "A sensitivity analysis of cross-country growth regressions", *American Economic Review*, Vol. 82(4), pp. 942-963.
- Levinsohn, J. (2007), *Two Policies to Alleviate Unemployment in South Africa*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Maree, J. (2007), "Strategies for reducing unemployment in South Africa and the role of organized labour", intervention pour la conférence Labour and the Challenges of Development, Johannesburg, 1-3 avril 2007.
- Mussa, R. (2015), *A Dangerous Divide: The State of Inequality in Malawi*, Oxfam, Lilongwe.
- Nattrass, N. (2001), "High productivity now: A critique of South Africa's growth strategy", *Transformation*, Vol. 45, pp. 1-24.
- OCDE (2018a), *International Development Statistics* (base de données), www.oecd.org/dac/stats/idsonline.htm.
- OCDE (2018b), "Youth Well-being Policy Review of Malawi", projet Inclusion des jeunes de l'UE et de l'OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/countries/malawi/Youth-well-being-policy-review-Malawi.pdf>.
- OCDE (2017a), *OECD Economic Surveys: South Africa 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-zaf-2017-en.
- OCDE (2017b), *Libérer le potentiel des jeunes entrepreneurs dans les pays en développement : de la subsistance à la performance*, Études du Centre de développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264282094-fr>.
- OCDE (2017c), *Youth Aspirations and the Reality of Jobs in Developing Countries: Mind the Gap*, Études du Centre de développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264285668-en>.
- OCDE (2017d), *Social Protection in East Africa: Harnessing the Future*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274228-en>.
- OIT (2017), *ILO Stat* (base de données), www.ilo.org/ilostat.
- Rodrik, D. (2016), "Premature deindustrialization", *Journal of Economic Growth*, Vol. 21(1), pp. 1-33.
- Romer, P.-M. (1986), "Increasing returns and long-run growth", *Journal of Political Economy*, Vol. 94(5), pp. 1002-1037.

- SADC/OECD (2017), *FDI-SME Linkages in Regional and Global Value Chains and the Development Dimension in SADC*, Communauté de développement de l'Afrique australe, décembre.
- Social Policy Research Institute (2017), *Profiling of Social Protection Beneficiaries in Botswana*, juillet.
- Solow, R.-M. (1956), "A contribution to the theory of economic growth", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70(1), pp. 65-94.
- Streak, J. (2004), "The GEAR legacy: Did GEAR fail or move South Africa forward", *Development Southern Africa*, Vol. 21(2), pp. 271-288.
- The Economist (2012), "Education in South Africa still dysfunctional: Standards still leave a lot to be desired", 21 janvier.
- Ulriksen, M. (2013), "The Politics of Social Protection Expenditure and Financing in Southern Africa", *Development Southern Africa*, Vol. 30(1), pp. 39-53, DOI: 10.1080/0376835X.2013.756097.
- UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données), <https://esa.un.org/unpd/wpp/> (consulté le 1^{er} mars 2018).
- Zimstat (2014), *Zimbabwe Labour Force Survey*, Zimstat, Harare.



Extrait de :

Africa's Development Dynamics 2018

Growth, Jobs and Inequalities

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264302501-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2018), « Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique australe », dans *Africa's Development Dynamics 2018 : Growth, Jobs and Inequalities*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264302525-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.